

L'Anse-Saint-Jean, le 7 novembre 2016.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 7 novembre 2016 à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Anicet Gagné
 Monsieur Marcellin Tremblay
 Monsieur Yvan Coté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Graham Park
 Monsieur Éric Thibeault

339-2016
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par, appuyé par.

340-2016
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 octobre 2016
 - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre 2016
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs d'octobre 2016
- 5. RENOUELEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Lettre de M. Augustin Gaudreault
 - 6.2 Concert dans le cadre des Crèches de Noël de Rivière-Éternité
 - 6.3 Demande - "Festizen 2017"
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Adoption du projet de règlement 16-330 - Règlement parapluie
 - 7.2 Adoption et signature du protocole d'entente entre la Fabrique et la municipalité pour la cession du presbytère
 - 7.3 Vente de terrain à M. Idola Houde
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
 - 8.1 Adoption du règlement 16-331 concernant un amendement du règlement 15-323
 - 8.2 Mise à jour du dossier du pont près du barrage sur la route 170
 - 8.3 Remplacement du platelage du pont couvert
- 9. URBANISME**
 - 9.1 Offre de services pour le SARP 2017-2019

- 9.2 Demande de Déry Telecom
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Transfert du montant en fidéicomis provenant de la prévente de saison au Mont Édouard
- 11.2 Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire - Appui aux projets
- 12. VARIA**
- 12.1 Demande de cautionnement pour le Mont Édouard
- 12.2 Dossier de M. Jérémie Gagné
- 12.3 Achat d'une reproduction sur toile de Mme Thibeault
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

341-2016

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 OCTOBRE 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 3 octobre 2016 soit accepté sans modification.

342-2016

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre 2016 soit accepté sans modification.

343-2016

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS D'OCTOBRE 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2016 au montant de 145 805.25\$ et des paiements directs au montant de 6 999.80\$, tel que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

344-2016

CONCERT DANS LE CADRE DES CRÈCHES DE NOËL DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter 4 billets au coût de 15\$ chacun pour le concert des Crèches de Noël de Rivière-Éternité qui aura lieu le 10 décembre prochain.

345-2016

DEMANDE - "FESTIZEN 2017"

CONSIDÉRANT QUE le comité du FestiZen en Folie désire répéter l'évènement en 2017 sur le site de la municipalité face au camping ;

CONSIDÉRANT QUE le festival n'a généré aucune plainte en 2016 de la part des utilisateurs du camping ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la tenue de la deuxième édition du FestiZen en Folie sur le même site à la condition suivante :

- Cessation des activités au plus tard 22h00

346-2016

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 16-330 - RÈGLEMENT PARAPLUIE

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion concernant le règlement 16-330 a été donné par lors de l'assemblée publique du 3 octobre 2016 ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement de type parapluie numéro 16-330 intitulé Règlement décrétant des dépenses d'immobilisations et un emprunt de 380 000\$.

347-2016

ADOPTION ET SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA FABRIQUE ET LA MUNICIPALITÉ POUR LA CESSION DU PRESBYTÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique a adopté le protocole d'entente pour la cession du presbytère à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité par la résolution 189-2016 a signifié le désir de se porter acquéreur du presbytère ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente entre la Fabrique de L'Anse-Saint-Jean et la municipalité pour l'acquisition du presbytère.

348-2016

VENTE DE TERRAIN À M. IDOLA HOUDE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a identifié ses besoins quant au terrain nécessaire pour le passage de la piste cyclable sur la rue Gagné ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Idola Houde désire acheter une partie de ce terrain contigu à sa propriété ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de vendre une partie du terrain d'une superficie de 260,9 m², tel que le prévoit la description technique, à Monsieur Idola Houde au coût de 1.90 \$ le pied carré.

349-2016

ADOPTION DU RÈGLEMENT 16-331 CONCERNANT UN AMENDEMENT DU RÈGLEMENT 15-323

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion concernant le règlement 16-331 a été donné par lors de l'assemblée publique du 3 octobre 2016 ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro 16-331 intitulé Règlement concernant un amendement du règlement 15-323 pour le déneigement des chemins de tolérance.

350-2016

MISE À JOUR DU DOSSIER DU PONT PRÈS DU BARRAGE SUR LA ROUTE 170

CONSIDÉRANT QUE le MTMDET a fait une présentation en avril 2012 concernant le projet de remplacement du pont sur la rivière Saint-Jean près du barrage ;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette présentation le MTMDET a informé la municipalité que la durée de vie du pont existant était de 5 ans ;

CONSIDÉRANT QUE depuis ce temps la municipalité n'a reçu aucune mise à jour quant à l'avancement du dossier ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au MTMDET une mise à jour quant à l'avancement du dossier concernant le projet de remplacement du pont sur la 170 dans le secteur du barrage.

351-2016

REMPLACEMENT DU PLATELAGE DU PONT COUVERT

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de Lauréat Gagné inc, plus bas soumissionnaire, pour le remplacement du platelage du pont couvert au montant de 16 963,54\$ + taxes.

352-2016

OFFRE DE SERVICES POUR LE SARP 2017-2019

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service du SARP et d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean les documents reliés à cette entente de services

353-2016

DÉRY TELECOM

CONSIDÉRANT QUE c'est l'entrée du village.

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment n'est pas esthétique et ne répond pas aux exigences des règlements municipaux.

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment est nécessaire pour la communication

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la construction du bâtiment selon les critères suivants :

- Le bâtiment devra être construit au fond du terrain pour ne pas être vu du chemin passant.
- Il devra respecter les marges arrière et latérale d'un bâtiment accessoire.
- Une haie de végétation devra être plantée pour cacher ce dit bâtiment par rapport à la vue sur la route 170.

354-2016

TRANSFERT DU MONTANT EN FIDÉICOMMIS PROVENANT DE LA PRÉVENTE DE SAISON AU MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'aménagement et de préparation prévus pour la saison de ski 2016-2017 vont bon train ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean est le fiduciaire pour le Mont-Édouard des sommes perçues lors de la prévente des billets de saison 2016-2017 ;

Pour ces motifs :

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le transfert d'un montant de 105 000.00 \$ à la station du Mont Édouard, montant correspondant à l'argent provenant de la prévente des billets de saison de 2016-2017 et qui a été déposé en fidéicommis.

355-2016

FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE - APPUI AUX PROJETS

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer dans le cadre du Fonds de gestion et mise en valeur du territoire les demandes suivantes :

- ZEC de L'Anse : Projet d'amélioration du camping et services sanitaires
- Club Quad : Amélioration du sentier entre le Mont Édouard et la ZEC de L'Anse
- Pont couvert à vélo : Mise à niveau de la piste cyclable secteur du pont couvert
- Société de développement - Mont Édouard : aménagement des pistes haute route

356-2016

DEMANDE DE CAUTIONNEMENT POUR LE MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE la station du Mont Édouard a obtenu une subvention de promotion Saguenay pour le développement des sentiers haute route ;

CONSIDÉRANT QUE cette subvention sera versée en 2017 et que les travaux doivent être réalisés au préalable ;

CONSIDÉRANT QUE la station n'a pas les liquidités nécessaires et doit demander un prêt pour la réalisation des travaux ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de cautionner la demande de prêt de la Société de développement de L'Anse St-Jean montant de 50 000\$ jusqu'au déboursé de la subvention de Promotion Saguenay en 2017 et autoriser le maire et ou le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents requis.

357-2016

DOSSIER DE M. JÉRÉMI GAGNÉ - APPUI DE LA DEMANDE AUPRÈS DE LA CPTAQ

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de auprès de la CPTAQ afin d'autoriser la construction d'un bâtiment sur le terrain de ce dernier.

358-2016

ACHAT D'UNE PHOTO DE MME DANY THIBEAULT

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter une reproduction de la photo de Mme Thibeault sur toile au montant de 80.00\$

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

Monsieur Anicet Gagné informe l'assemblée sur les points suivants :

- AGA du comité touristique et nomination du nouveau président, M. Richard Perron
- Soirée bilan - Ensemble pour l'avenir de L'Anse et présentation de l'image de marque

Monsieur Marcellin Tremblay informe l'assemblée sur le point suivant :

- Forum sur la concertation du Bas-Saguenay qui a eu lieu le 6 novembre

Monsieur Lucien Martel informe l'assemblée sur le point suivant :

- Conférence de presse concernant la création d'une Régie en sécurité incendie
- Forum de concertation du Bas-Saguenay qui résulte de la mise en place en 2015 d'un comité ad hoc travaillant sur le thème du tourisme

Monsieur Yvan Côté informe l'assemblée sur le point suivant :

- Participation au colloque régional des ZEC qui souligne la difficulté concernant la relève dans les ZEC

PÉRIODE DE QUESTIONS

359-2016

FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 19h58

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».